

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

ABONNEMENTS
 ETATS-UNIS: \$2.00
 Un an: \$1.50
 CANADA, Hors-District,
 Un an: \$1.00
 CANADA, District,

AUX ANNONCEURS
 Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.
 Annoncez dans "LE PEUPLE" c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

VOL XLIII — No 16

Ste-Marie, Beauce, VENDREDI, 12 JANVIER 1945

"Tous les hommes entraînés seront envoyés outre-mer"

De passage à Montréal, le général McNaughton fait cette déclaration

Montréal. — Le général A.-G.-L. McNaughton ministre de la Défense, a accordé un court entretien aux journalistes. Les questions posées portèrent sur la question des renforts, volontaires ou non.

"Ce ne fut pas toujours facile" a déclaré le général en parlant des envois outre-mer, "et nous avons dû surmonter toutes sortes d'ingérences pour organiser nos mouvements de troupes; mais depuis trois ou quatre semaines, les désordres que nous avons connus durant la session dernière se sont calmés".

—Etes-vous satisfait de l'entraînement volontaire?

—Comparés aux chiffres de l'an passé à pareille date, ceux de cette année sont de beaucoup supérieurs. Ils sont même supérieurs à ceux qui ont suivi immédiatement le jour J. —Le volontariat suffira-t-il aux

demandes de renforts?

—Là n'est plus la question: le peuple canadien, par son parlement, a sanctionné l'envoi des renforts, et ne reviendra pas sur sa décision. Il ne s'agit plus de savoir qui servira de renfort, il nous faut immédiatement tous les hommes déjà entraînés qui, jusqu'au dernier, seront envoyés outre-mer. Le parlement a mis à notre disposition tous les hommes appelés en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales. Il est vrai que, pour le moment le nombre est limité (16,000); mais ce nombre, ceci est discutable, peut n'être formé que d'hommes entraînés ou d'hommes tout court. Quoi qu'il en soit, le Canada est de nouveau revenu à la participation "à fond" (back on the rail), et ne reviendra pas sur sa décision (will pull no punches). Le peuple, plus que jamais, se rend compte que cette guerre est loin d'être finie."

UNITE SANITAIRE de Montmagny

Semaine du 15 janvier 1945
 LUNDI, 15 janvier: Montmagny: Clinique antituberculeuse par le Dr P. Richard, de 10.30 à midi et de 2 hrs à 4 hrs p.m.

MARDI, 16 janvier: Saint-François: Clinique de bébés de 2 heures à 4 heures.

Montmagny: Clinique dentaire.
 MERCREDI, 17 janvier: Montmagny: Cours au Couvent.

JEUDI, 18 janvier: Montmagny: Clinique de bébés à l'Unité sanitaire.

VENDREDI, 19 janvier: Montmagny: Examen scolaire. Clinique dentaire.

Dr A. Dumas, M.H.

FETE JOYEUSE

Le 24 décembre, veille de Noël, c'était grande fête à l'Hospice St-Thomas de Montmagny!... A la suite d'une SAYNETTE où l'Enfant-Jésus jouait le tout premier rôle, eut lieu la distribution des étrennes... Il y en eut pour tous et chacun, grâce à la générosité de MM. les Chevaliers de Colomb dont la charité ne tarit pas en dépit des difficultés qu'ils rencontrent pour se procurer jouets de toutes sortes et bonbons, car c'est problème assez difficile à l'heure présente.

Les religieuses, vieillards et enfants offrent donc leurs gracieux et bien reconnaissants mercis à M. le Chanoine, leur bon M. le Curé qui a laissé ses nombreuses occupations pour prendre part à cette fête de famille, à M. le Grand Chevalier dont

le dévouement à notre Hospice est incontestable, à Mme Emile Collin et à toutes les distinguées collaboratrices de MM. les Chevaliers de Colomb, tout également nos hommages reconnaissants.

Les religieuses de l'Hospice.

L'art ne fait que des vers, le coeur seul est poète.

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

TRANSFUSION DU SANG EN CAMPAGNE



La transfusion du sang pour les blessés graves s'effectue maintenant le plus près possible du front. Elle se fait parfois à l'arrière des lignes. Le blessé est d'abord évacué sur un poste de secours jusqu'à ce qu'il soit transportable plus loin. On l'évacue alors sur un hôpital de base, puis en Angleterre. Cette photo a été prise dans un poste de secours, utilisé pour la transfusion du sang, et pouvant servir de centre chirurgical d'urgence. Les blessés y sont soignés par des infirmières militaires. La bouteille suspendue contient le plasma sanguin que les médecins injectent dans le bras du blessé.

LA DEFENSE PASSIVE DANS LE SUD DE L'ANGLETERRE



Des jeunes filles collaborent à la défense contre les bombes volantes, dans le sud de l'Angleterre. Grâce aux procédés scientifiques de repérage, un grand nombre de bombes volent en éclats bien avant de toucher le sol.

SAINT-PAUL du Buton

Le jour de Noël M. Joseph Côté a été élu marguillier en remplacement de M. J.-P. Létourneau, sortant de charge.

No: félicitations.
 Les marguilliers du banc sont: MM. Ludger Talbot, Alphonse Fournier et Joseph Côté.

DECES
 Le 18 décembre est décédé après une très longue maladie M. Alfred Talbot époux de Dame Eugène Gagné. Il était âgé de 68 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte entre son épouse deux fils M. Léo Talbot de Montréal et M. Fernand Talbot. Trois filles Mmes Léopold Montpetit (Annette) Napoléon Picard (Yvonne) de St-Paul et Mlle Antoinette Talbot de Montréal. Ses gendres MM. Léopold Montpetit et Napoléon Picard. Ses belles-filles Mmes Camille, Léo et Fernand Talbot, ses frères MM. Godfroid, Wellstand et Octave Talbot, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme François Proulx, M. Pierre Gagné, M. Tréfilé Tanguay de Jonquière, Mmes Alfred Hébert, Godfroid Wellstand et Octave Talbot Mme Hilaire Gaudreau plusieurs enfants et petit-enfants neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 21, au milieu d'une foule de parents et amis.

Que la famille en deuil veuille bien accepter l'expression de nos plus sincères sympathies.

Est aussi décédé dernièrement M. Godfroid Gagné époux de feu Azélie Fortin. Il était âgé de 84 ans. Il laisse dans le deuil ses fils MM. Louis et Noël Gagné de St-Paul M. Philippe Gagné de Ste-Luce Beaugard ses filles Mme Marie Gagné de Wittonville, Mme Laurent Godbout (Anna) et Mme Gignac (Alice) de Montréal ainsi que plusieurs petits-enfants. Il laisse aussi une soeur Mme Nazaire Tanguay et de nombreux neveux et nièces.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Et-témes
 M. et Mme Philippe Langlois font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Langlois grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Louis Donat Proulx ne Rosa Giroux font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Louise.

Parrain et marraine M. et Mme Ovide Laprise oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Albert Proulx grand-maman de l'enfant. Nos félicitations.

L'ISLET

L'officier-Pilote J.-Edouard Jean, fils de M. P. Jean de L'Islet membre de la fameuse escadrille Les "Alouettes" a mérité la "Distinguished Flying Cross". A notre admiration sur l'un des nos héros nous joignons nos sincères félicitations.

Mmes Lévesque de Québec sont actuellement les invitées de M. et Mme Paul Ménard.

"Sauvons la famille par l'éducation"

Congrès de la corporation des agronomes en 1945

Le quatrième congrès de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec et l'assemblée annuelle de son Conseil général auront lieu aux Trois-Rivières, les 28, 29 et 30 juin 1945. Un comité a été formé qui s'occupe de l'organisation générale de ce congrès.

50 ANS DE PRETRISE

Ste-Anne de la Pocatière (D.N.C.)

Mgr Auguste Boulet, P.D. du Collège de Ste-Anne de la Pocatière président de la Société de Colonisation du Diocèse de Québec, célébrera en 1945 ses noces d'or sacerdotales ainsi que M. l'abbé Alphonse Langlais, ancien curé de St-Pascal de Kamouraska.

Entreront dans le cycle de leurs noces d'argent sacerdotales, plusieurs prêtres de la région dont M. le curé Hermyle Barabé, de St-Roch des Aulnaies; M. l'abbé Jean Lallemant, curé de St-Eleuthère de Kamouraska; M. l'abbé Pierre Dumont, vicaire à Rivière Ouelle; l'abbé Origène Boulanger, procureur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, M. l'abbé Albert Bourque, ancien professeur au collège de Ste-Anne et curé de Ste-Justine de Dorchester et M. l'abbé Gérard Lapointe, aumônier de l'Orphelinat du Sacré-Coeur de Rivière du Loup.

Mgr A. Boulet.

M. Boulet naquit à St-François de la Rivière-Sud le 18 juin 1863; étudiant au collège de Ste-Anne de la Pocatière et fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Bégin, le 11 août 1895. Il fut ensuite nommé professeur de Belles-Lettres au collège de Ste-Anne de 1895-1900. Il devint successivement directeur des élèves 1900-1907; professeur de Philosophie en 1907; assistant-procureur 1908-1917; supérieur de la maison à plusieurs reprises 1917-1923. En 1919, il fut nommé Prêtre Domestique de la Maison du Pape. Depuis 1933, Mgr Boulet est président de la Société de Colonisation du Diocèse de Québec. Il s'occupe activement de la colonisation dans la région de l'Abitibi et dans le comté de l'Islet et se dévoue à l'oeuvre de l'Union Catholique des Cultivateurs dont il est l'aumônier de la division de Québec. Plusieurs paroisses de l'Abitibi lui doivent leur existence. Mgr Boulet célébrera son jubilé d'or le 11 août prochain.

L'abbé A. Langlais

M. l'abbé Alphonse Langlais naquit à Kamouraska le 5 juillet 1869. Il étudia au Collège de Ste-Anne et à Québec, puis fut ordonné à Beauport par Mgr Bégin le 4 août 1895. Il devint vicaire à St-François de la Rivière-Sud 1895-1897; professeur au collège de Ste-Anne 1897-1904; vicaire à St-Jean Deschallons 1904-1905; curé du Lac au Sable 1905-1908. où en 1907, il a reconstruit le presbytère incendié en l'année précédente; curé de St-Marc des Carrières, 1908-1919; de St-Louis de Lothbinière 1919-1920; curé de St-Pascal de Kamouraska de 1920 à 1936. M. l'abbé Alphonse Langlais actuellement retiré à St-Pascal célébrera le 4 août ses noces d'or sacerdotales.

SAINT-AUBERT

Marguilliers

Le 25 décembre M. Wilfrid Robichaud a été élu marguillier en remplacement de M. François Grenier sortant de charge.

Statistiques
 Familles: 235, Baptêmes 40 mariages 5 Sépultures 15 Adultes 11 enfants 4.

Va et Vient

M. Jean-J. Caron étudiant à l'Université Laval, MM. Réal et Roméo Caron étudiants au Collège Ste-Anne de la Pocatière étaient chez leur père M. P. Caron à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

M. J.-Charles Caron étudiant au Collège Ste-Anne de la Pocatière était chez son père M. C. Caron à l'occasion des fêtes.

MM. Louis-Georges et Paul Fecteau étudiants à l'École Apostolique Québec, étaient chez ses parents à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

M. Claude Lavallée étudiant au Collège de Rimouski était chez son père M. M. Lavallée à Noël et au Jour de l'An.

M. Conrad Boucher étudiant au Collège Ste-Anne de la Pocatière était chez son père M. J.-L. Boucher à l'occasion des fêtes.

M. Rosaire Morin étudiant au Collège Ste-Anne de la Pocatière était chez son père M. H. Morin à l'occasion des fêtes.

Mlle Françoise St-Pierre étudiante au Couvent de Ste-Anne de la Pocatière était chez son père M. B. St-Pierre à l'occasion des fêtes.

Mlles Rachel et Fernande Deschêne de Québec ainsi que Mlle Florence Deschêne de Montréal étaient chez leurs parents M. Z. Deschêne à Noël et au Jour de l'An.

Mlle Thérèse Bissonnette de Québec était chez son père M. L. Bissonnette au Jour de l'An.

Mlle Laurette Avoine de Québec chez son père M. C. Avoine au Jour de l'An.

Mlle Béatrice Duval de Québec était chez son père M. J.-A. Duval au Jour de l'An.

M. Roland Wissell de la R.A.F., à Terre-Neuve Mlle Thérèse Wissell de Québec étaient chez sa tante Mlle R. Lavallée au Jour de l'An.

Mlles Irène et Yolande Ouellet de Québec étaient chez leur père M. Jos. Ouellet à Noël et au Jour de l'An.

M. et Mme Paul Desrosiers de St-Jean Port Joli étaient chez MM. Desrosiers au Jour de l'An.

M. et Mme Nazaire Daigle de Montmagny étaient chez M. M. Lavallée et S. Daigle au Jour de l'An.

M. et Mme Camille St-Pierre de Québec Mlle Rose-Aimée St-Pierre à l'occasion des fêtes.

Mlle Blanche Theriault de Québec était chez son frère M. Ls. Theriault au Jour de l'An.

Mlle Denise Blais G.M.G., de Gaspé était chez son père M. A. Blais au Jour de l'An.

M. et Mme Fernande Chouinard de Québec M. et Mme Omer Chouinard de Québec étaient chez M. R. Chouinard au Jour de l'An.

Mlle M. Caron de Montréal était chez son père M. G. Caron au Jour de l'An.

M. et Mme Ls. Chouinard et leurs quatre enfants étaient en

La session provinciale s'ouvrira le 7 février

M. Duplessis laisse entendre que le gouvernement aura une importante législation à soumettre aux Chambres.

Québec. — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a annoncé que la première session de la vingt-deuxième Législature de Québec s'ouvrira le mercredi 7 février 1945.

L'arrêté ministériel fixant au 7 février la convocation des Chambres provinciales a été signé par le lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset, immédiatement après son adoption par le Conseil exécutif. M. Duplessis a laissé entendre que le gouvernement de la province aura une importante législation à soumettre aux Chambres. L'étude de ces projets de loi est commencé depuis quelque temps déjà et se poursuit régulièrement.

"Nous faisons tout ce qu'il est humainement possible de faire", nous a dit le premier ministre, "pour hâter l'étude et la solution des nombreux problèmes qui sont la conséquence de la négligence et de l'imprévoyance du régime Godbout, qui a été le gouvernement à e cramponner le plus longtemps au pouvoir depuis la Confédération".

A l'office du crédit agricole

960 prêts consentis en 1944, soit un montant global de \$2,225.

Les demandes d'emprunt furent plus nombreuses qu'en 1943, et, en conséquence, les prêts consentis suivirent la même courbe.

M. Grenier communique les chiffres ci-dessous aux employés de l'Office réunis en assemblée.

Prêts consentis: 960. Montant des prêts consentis: \$2,225,000. Total des prêts consentis depuis le début de l'Office: \$48,125,000, représentant 21,406 prêts.

L'Office a perçu, au cours de l'année, \$3,462,899.22, dont \$982,467.74 en intérêt, \$772,431.48 en amortissement régulier dû par les emprunteurs en vertu de leur contrat et en plus \$1,708,000 qui ont été versés d'avance par les cultivateurs qui ont bénéficié de prêts. Le président, M. Antonio Grenier, a félicité les débiteurs de l'Office qui ont versé volontairement plus du double de ce qu'ils devaient en 1944.

Plus de 600 prêts ont été remboursés entièrement. Depuis le début de l'Office, les cultivateurs ont remboursé environ \$5,000,000 par anticipation.

Il est certain que les revenus des cultivateurs sont plus élevés qu'avant la guerre, mais les chiffres précités attestent à l'évidence, l'honnêteté foncière de nos cultivateurs, leur désir de respecter leur contrat et de se libérer le plus tôt possible de l'hypothèque grevant leur terre.

NOTRE-DAME du Rosaire

Consécration

A la dernière réunion les membres du Conseil municipal ont décidé, sur la proposition de M. le maire Rosaire Morin, de consacrer à municipalité au Sacré-Coeur.

Nouveau marguillier

Le nouveau marguillier élu à Notre-Dame du Rosaire fut M. Henri Gaudreau et le marguillier sortant de charge est M. Léon Fournier. Le banc se composera en 1945 de M. Alfred Bouffard, M. Onésiphore Lercux et M. Henri Gaudreau.

Nos félicitations au nouveau élu.

Naissances

M. et Mme Léopold Langevin (née Lucienne Langevin) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un enfant.

M. et Mme Eugène Ouellet (née Gertrude Robin) nous font part de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lisette.

Parrain et marraine: M. et Mme Hervé Gaudreau oncle et tante de l'enfant.

Porteuse Mlle Marguerite Ouellet tante de l'enfant.

Noël

Cette grande fête de Noël fut visitée St-Damase à l'occasion du Jour de l'An.

EUCHRE-BRIDGE

La partie de cartes annuelle de la Ligue Catholique Féminine aura lieu le 29 janvier courant, à 8 hrs p.m. au Couvent. Les ligueuses seront admises gratuitement sur présentation de leur carte de membre pour 1945. Le prix des cartes pour les autres personnes est de 0.35. Les messieurs seront admis.

Les personnes qui désiraient donner un prix n'ont qu'à l'envoyer au bureau du Québec Power où ces prix seront exposés.

Mlle Annette Nicol et M. Jean Bernier se sont rendus à Cartierville dernièrement pour visiter Mlle Charlotte Nicole, hospitalisée à cet endroit. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme André Couette et son fils Georges, ont passé quelques jours à Québec chez des parents et amis.

PERDU

célébrée avec dignité dans notre paroisse. La piété des fidèles était remarquable et les descriptions magnifiques. Le chant fut exécuté avec succès.

Un grand nombre de visiteurs profitèrent du bon état des chemins et de la température idéale pour rendre visite à leurs parents et amis.

LISEZ NOTRE JOURNAL

SUR LE PONT D'UN PORTE-AVIONS BRITANNIQUE

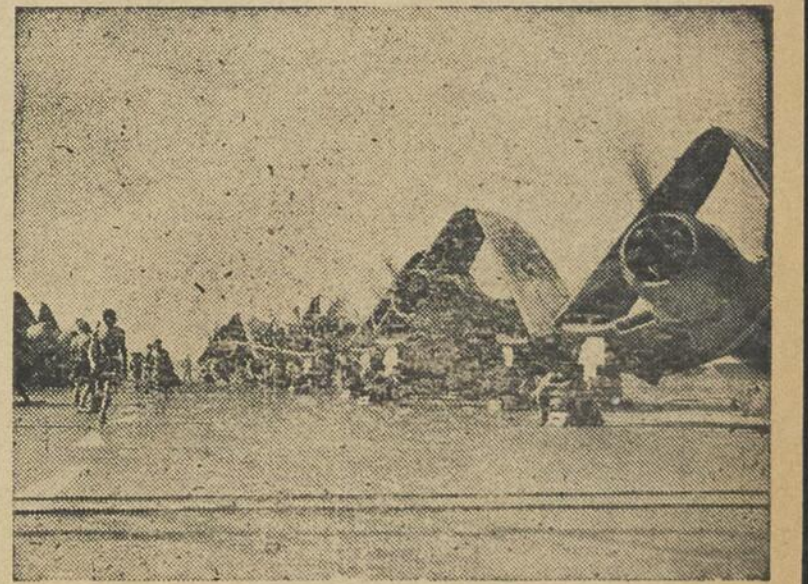


Photo prise à bord d'un porte-avions britannique servant dans les mers d'Orient. Les avions sont prêts à s'envoler au premier signal.

"LE PEUPLE"

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY
publié par
La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny,
Le vendredi de chaque semaine.
Toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à :

"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
Montmagny, P. Q.
ABONNEMENT
CANADA — District, 1 an — \$1.00
CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50
ÉTATS-UNIS, 1 an — \$2.00



Notre chroniqueur militaire, M. Gustave Vekeman, s'entretient avec le major Robert Belleau, quartier-maître, au dépôt. Derrière le major Belleau, des recrues de la journée encore vêtues d'habits civils, attendent de recevoir le costume militaire qu'elles porteront désormais.

Voeux de Bonne Année

Nous voulons, cette semaine, faire grâce aux lecteurs de cette page de nos commentaires sur la livraison du marché et sur l'expédition des animaux pour nous borner à leur offrir nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

A l'occasion de l'année qui commence, il nous fait plaisir de remercier tous ceux qui ont bien voulu nous accorder leur confiance dans la vente de leurs bestiaux.

Nos remerciements s'étendent également à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué à l'expansion du mouvement coopératif dans notre province par l'encouragement désintéressé qu'ils ont apporté à l'application de ses principes et le dévouement qu'ils ont prodigué à cette noble cause.

Il ne faut pas oublier qu'en coopération il faut compter sur une large part de dévouement et de conviction, sans laquelle cette oeuvre ne saurait normalement se développer.

Partout où la coopération a que l'un de vraiment dévoué à son service, les progrès ne tardent

pas à venir. Il nous a été donné de l'observer à maintes reprises dans le domaine de l'expédition des animaux vivants.

Nous constatons avec plaisir que le mouvement coopératif gagne du terrain à chaque année et qu'il se fait de nouveaux adeptes un peu dans toutes les sphères de ses activités. L'avancement réalisé en ces dernières années laisse entrevoir des possibilités encore plus grandes pour l'avenir.

En ce qui concerne la vente des bestiaux nous sommes heureux de signaler que les consignations d'animaux vivants en coopération ont sensiblement augmenté en 1944 comparativement à celles de 1943 et cela malgré les difficultés de toutes sortes et les conditions peu favorables de notre marché à certaines périodes de l'année. Si la situation du marché avait été plus avantageuse l'automne dernier, il n'y a pas de doute que les progrès auraient été encore plus marqués. Les retards dans la vente de certaines catégories d'animaux et les exigences des acheteurs ont certainement contribué à restreindre le nombre

des expéditions qui nous étaient destinées. En dépit de ces circonstances défavorables, nos expéditions ont augmenté quand même et nous nous sommes efforcés de donner un service aussi régulier que possible.

En terminant nous tenons à remercier de nouveau tous nos expéditeurs, et en particulier les cultivateurs pour l'encouragement qu'ils nous ont témoigné au cours de l'année et nous espérons qu'ils continueront de nous faire confiance durant l'année nouvelle.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année.

J.-E. Bisson, agronome.

LE TOUR DU MONDE

Les quartiers généraux de l'aéroport de Montréal, situé près de Dorval, annoncent que le fameux Liberator A1-504 de l'aviation anglaise, le Commando, vient d'arriver à San-Diego, Californie, ayant atteint la dernière escale de son envolée autour du monde, la première effectuée avec point de départ à Montréal.

C'est le Commando qui, en 1940, sur le champ de bataille de France, alla secourir le général Sikorski, commandant en chef de l'armée polonaise et son personnel, qui s'étaient vus encerclés par l'ennemi. Cet avion a aussi transporté le premier ministre d'Angleterre, M. Churchill, lors de son envolée à Téhéran, en Iran, pour y rencontrer le président Roosevelt et Staline.

En achevant de tracer ce cercle autour du globe, partant de Montréal, le Commando a parcouru une distance de 24,652 milles en cinq jours, une heure et neuf minutes. Sa moyenne de vitesse a été de 203 milles à l'heure.

De Montréal, l'avion s'est d'abord rendu à Londres, puis au Caire, pour

Programme de reboisement

L'hon. J.-S. Bourque en dit un mot au banquet des marchands de bois.

Montréal — "Les gens feraient mieux de se débarrasser de cette vieille croyance qui veut que les forêts du Québec soient inexpugnables; car si l'on se base sur leur état actuel, nos forêts ne pourront nous fournir leur bois que du rant les prochaines 50 années seulement" a fait remarquer l'hon. J.-S. Bourque, ministre des terres et forêts dans le cabinet provincial, dans une allocution qu'il prononçait devant les membres de l'association des marchands de bois en gros de la province de Québec. Le ministre était l'invité d'honneur de cette association, à l'occasion de son banquet annuel lequel a eu lieu dans le salon Royal de l'hôtel Windsor.

Au nom du gouvernement qu'il représente, le ministre des terres et forêts a promis un changement dans l'administration générale

ensuite faire escale au Ceylan, à Perth, Australie, de Sydney à Auckland, Nouvelle-Zélande, de là à Honolulu, dans les îles Fiji, et enfin à San-Diego.

rale de la province et a fait part aux assistants des intentions de son département en ce qui concerne les problèmes forestiers.

Avec la collaboration des autres provinces du Canada et avec celle des Etats-Unis, des plans ont été tracés pour corriger les abus qui sévissent actuellement dans ce domaine pour activer le reboisement de nos forêts, pour les protéger etc. Des ingénieurs forestiers sont déjà au travail ici et là à travers la province. Ils visitent les cultivateurs leur indiquent comment procéder pour cultiver les arbres, comment guérir les maladies dont ces arbres peuvent être atteints; ils donnent des conférences dans les écoles; ils organisent des pépinières et des réserves forestières seront créées etc.

On mettra également le holà à ceux qui exploitent présentement nos forêts et des sanctions seront imposées.

Pour la réalisation de ce programme, M. Bourque a dit que son ministère avait besoin de l'aide et de la collaboration des associations de marchands de bois. Il espère que l'industrie forestière saura apprécier ce que le gouvernement veut faire pour elle.

En terminant le ministre a répété la parole qu'il aime employer dit-il, pour terminer un discours: "Il n'y a que Dieu qui puisse faire un arbre".

L'instituteur au fils d'un laitier Pourquoi le lait est-il plus cher en hiver qu'en été? C'est parce que l'eau gèle, monsieur.

Un prix Enfin tu as eu un prix. Lequel? Le prix de persévérance... J'ai tenu la queue de la classe toute l'année.

Sauvegardons la famille par l'habitation

LISEZ NOTRE JOURNAL

Paul-E. Taschereau
COURTIER EN ASSURANCES
Vie, Feu, Automobile, Accident, Maladie.
Tél: 205, Rue du Dépôt,
Montmagny, P.Q.

Dr PAUL BIGUÉ
Médecine Générale
RAYONS-X
Traitements Electriques
TÉL. 123
MONTMAGNY

"LE PEUPLE"
est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.
ABONNEMENTS:
Canada, District, 1 an \$1.00
Can. Hors Dist., 1 an \$1.50
Etats-Unis, 1 an \$2.00
Stactement payable d'avance.
La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.
Ainsi janvier 45 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1945 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.
Prière de faire remise, par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.
Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

CARTES PROFESSIONNELLES
— ET D'AFFAIRES —
BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
et
Syndic Licencié
—OO—
MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.,
Syndic Licencié
GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
REAL A RONDEAU, B.A., C.A.
71, rue St-Pierre. Téli.: 2-4079
QUÉBEC

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A.
E. Harry Knight, C.A.
Gérard Marceau, C.A.
Lucien Bélair, C.A.
Jacques Angers, C.A.
Dollard Fust, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Guy Bernard, C.A.
Hensley Bourgeois, C.A.
Maurice Samson, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Léon Côté, C.A.
Paul Trudel, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Percy Auger, C.A.
Jean-Paul Talbot, C.A.
Roger Roy, C.A.
MONTREAL — QUÉBEC — ROUYN

A. CHOUINARD, C.R.
Avocat
Téli.: 48
25, rue de la Gare,
Montmagny.

Dr Clément ROULEAU
Médecin-Vétérinaire
Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.
Rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY
Téli.: No. 64

LORENZO TETU
Comptable - Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 31 r. St-Pierre
QUÉBEC

Jos. Marineau, B.A. L.L.L.
AVOCAT
MONTMAGNY
51, du Dépôt Téli. 194

DR J. R. BARIL
Chirurgien-Dentiste
49 rue Saint-Jean Baptiste
MONTMAGNY
Téli.: 46.

René Fournier L.L.L.
hald Desilets L.L.L.

FOURNIER & DESILETS
AVOCATS
57, rue de la Couronne,
Québec
Téléphones: 2-1531 — 3-1616

Téli. 203 Rayons X
Dr J. M. Bernatchez
Chirurgien-Dentiste
4, de la Gare.

FOURRURES
THIBAUT
Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cois.
Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refection ou teinture.
TOUT TRAVAIL GARANTI
EXPERIENCE DE 20 ANS — CHEZ —
L.-P. THIBAUT, Enr.
282, St-Jean, Québec

ECONOMISEZ
En vous retirant aux
HÔTELS
FORD
Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile
Montreal
Toronto
et le
LORD
ELGIN
à Ottawa
\$1.50 pas plus que \$2.50 par personne
Pour carte ou dépliant, écrire à 4038 HÔTELS CO. Montreal
\$2.50 à \$3.50 PAR PERSONNE PAS PLUS DE \$4.00
400 JOLIE CHAMBRES AVEC BAINS

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

Dr J. C. DARVEAU
26, rue St-Thomas
Téli. 257
MEDECINE GENERALE

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR DEPUIS LE 26 SEPT. 1943
MONTMAGNY
Convois allant à l'Onest
No 135, Local tous les jours 8.39 a.m.
No 59 Océan Limité, tous les jours 11.44 p.m.
No 1 Express maritime, tous les jours 11.46 a.m.
No. 5, local tous les jours dimanche excepté 6.37 p.m.
Allant à l'Est
No 32, local tous les jours dimanche excepté 10.08 a.m.
No 2, Express maritime, tous les jours 6.37 p.m.
No 136, Local, tous les jours 7.28 p.m.
No 60, Océan Limité, tous les jours 7.01 a.m.

GEORGES HEBERT
Notaire
Commissaire de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteurs
Assurances Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Auto
54, rue du Dépôt — — — — — Montmagny
Téléphone 73

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE
PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE
TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES
CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1366, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

VICTOIRE

NOTRE BUT PRINCIPAL

LA fabrication de l'alcool de guerre pour les Nations Unies a été la tâche principale de notre distillerie depuis le début de la guerre. Rien ne saurait entraver la production régulière de cette matière première essentielle, si nécessaire au succès de nos armées. La distillation de l'alcool qui servira à la fabrication des explosifs, des peintures, des laques, des liquides dégivreurs, et qui entrera dans l'assemblage des boussoles, tout comme il sert dans nombre d'autres fournitures de guerre, est certainement notre tâche principale et elle le demeurera pour la durée de la guerre.

Dès le jour où nous avons commencé la fabrication d'alcool pour fins militaires, notre distillerie fut mise à la disposition du gouvernement, dans l'intérêt du pays. Nous continuerons de produire à plein rendement, afin que les Nations Unies reçoivent les quantités voulues de ce précieux liquide... l'alcool de guerre!

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

MONTREAL BERTHIERVILLE

70e assemblée de la Banque Canadienne Nationale

L'actif de la Banque atteint la somme record de \$299,483,040

Augmentation des prêts au commerce et à l'industrie — Les dépôts et le portefeuille-placements sont plus élevés que jamais.

Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le lundi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 70ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration :

Les bénéfices nets ressortant du compte Profits et Pertes de l'exercice sont sensiblement les mêmes que ceux de l'exercice antérieur, soit \$471,026 contre \$476,266. La Banque a cependant augmenté de \$40,000 la contribution au Fonds de pension du personnel, en la portant à \$120,000, et elle a affecté \$150,000, à rapprocher de 125,000 en 1943, à l'amortissement des immeubles sociaux. Après provision de \$306,720 pour les impôts fédéraux et paiement de \$420,000 en dividendes, une somme de bénéfices non-répartis de \$51,026 a été portée au compte Profits et Pertes dont le solde créditeur s'établit à \$361,496, à comparer avec \$310,470 le 30 novembre 1943.

Les dépôts ont atteint le chiffre record de \$285,124,832, ce qui représente, par rapport à l'année précédente, un gain de \$47,877,047. Le nombre des déposants a aussi sensiblement augmenté. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, en augmentation de \$3,268,619, s'élevaient à \$64,202,491 et les dépôts du public portant intérêt, en augmentation de \$36,816,798, se totalisent par \$178,101,025. Les dépôts des gouvernements, dont le total s'est accru de plus de huit millions, se montent à \$40,803,765.

La somme des billets de la Banque en circulation était, le 30 novembre dernier, de \$1,525,832, à rapprocher de \$2,138,467 à la même date en 1943. Aux termes des amendements apportés l'année dernière par le Parlement canadien à la Loi sur la banque, depuis le 1er janvier courant la Banque du Canada se réserve le privilège d'émission. Les banques à charte ne sont donc plus autorisées à émettre leurs propres billets et, trente jours après le 1er janvier 1950, chacune d'elles devra verser à la Banque du Canada l'équivalent du montant de ses billets qui seront encore en circulation à ce moment-là. Ce sera dès lors la Banque du Canada qui remboursera les billets des banques à charte au fur et à mesure qu'ils lui seront présentés. Il va sans dire que la double responsabilité des actionnaires des banques à charte, déjà réduite à 25 p.c., se trouvera de ce fait abolie.

L'actif total de la Banque, en augmentation de \$47,803,307 depuis un an, s'établit à \$299,483,040, en chiffre le plus élevé qu'il ait encore atteint. Les disponibilités de caisse se sont accrues, d'une année à l'autre, de \$48,604,148 à \$50,230,875, soit 17.52 p.c. du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable, qui était de \$198,037,453 en 1943, est passé à 237,525,998; il s'élève à 82.84 p.c. du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, dont le montant s'est relevé au cours de l'exercice de \$10,150,428, ou de 23.7 p.c., se chiffrent par \$52,912,361. Ce progrès est dû à l'augmentation de la clientèle commerciale et aussi à l'accroissement des besoins du commerce et de l'industrie forestière.

La valeur du portefeuille-placements de la Banque, lequel se compose de titres de premier ordre, la plupart à court terme, s'établit à \$182,989,829, somme record qui accuse, par rapport à l'année précédente, un gain de \$31,785,902.

Le développement des affaires de la Banque a imposé au personnel expérimenté une tâche d'autant plus lourde qu'il a dû, tout en s'en acquittant de son mieux, former les nouveaux employés qui remplacent ceux qui servent sous les drapeaux. Malgré les difficultés et les complications que présente la situation générale et le surcroît de travail qu'exige l'application de diverses mesures de guerre, le personnel s'est efforcé de remplir ses fonctions à la satisfaction de la Banque et de la clientèle. Nous tenons à signaler aux actionnaires son dévouement et son esprit de corps.

Le Parlement du Canada a procédé, l'an dernier, à la septième révision décennale de la Loi sur la banque et il a renouvelé pour dix ans les chartes des banques. Les principaux amendements apportés à cette Loi, outre l'abolition du droit d'émission, dont nous avons déjà parlé, ont trait à la valeur nominale des actions des banques, au maximum du taux d'intérêt, aux soldes non réclamés de la clientèle et aux disposi-

tion de l'article 88.

Le nominal des actions des banques à charte a été réduit de \$100 à \$10. L'objet de cette modification, c'est de mettre à la portée du public une valeur mobilière qui constitue un placement sûr. Le maximum légal du taux d'intérêt sur les avances bancaires a été ramené de 7 à 6 pour cent, en conformité de la baisse générale du loyer de l'argent. Cet amendement ne changera guère la pratique des banques dont les prêts au taux de 7 p.c. étaient exceptionnels. Les soldes non réclamés, figurant au crédit du compte d'un déposant qui n'y a fait aucune opération depuis dix ans, seront remis désormais à la Banque du Canada qui en deviendra responsable à l'avenir.

L'article 88, régissant les prêts commerciaux, a été amendé de manière à rendre le crédit bancaire plus accessible aux agriculteurs et aux pêcheurs. Les banques sont maintenant autorisées à consentir des avances aux cultivateurs pour l'achat d'instruments aratoires et de matériel électrique, sur le gage de ces biens mobiliers ou immobiliers, et elles peuvent aussi leur accorder des avances aux termes de la nouvelle loi sur les prêts pour l'amélioration des fermes. Les banques sont également autorisées à faire des avances aux pêcheurs en prenant un gage sur leurs bateaux, y compris le gréement et les fournitures, et sur les produits de la pêche.

La Banque sera bien aise de profiter de l'occasion qui lui offrent ces nouvelles dispositions de la loi pour prêter plus largement son concours à ces deux catégories de producteurs qui tiennent un si grand rôle dans l'économie nationale.

Tout en satisfaisant aux besoins de crédit des entreprises, la Banque est toujours désireuse de répondre aux demandes des particuliers qui désirent obtenir des avances temporaires, quel qu'en soit le montant.

REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs, L'exposé que vient de faire le gérant général, M. Charles St-Pierre, montre que les résultats du dernier exercice ont été satisfaisants et qu'à tous égards notre Banque est en excellente posture.

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration, je désirerais faire quelques observations sur l'économie de notre pays et sur certaines questions qui s'imposent à notre attention.

APERÇU DE LA SITUATION

L'année qui vient de se terminer a été pour l'agriculture une période d'abondance. L'Office fédéral de la statistique estime à un milliard 319 millions de dollars la valeur brute des produits des grandes cultures. Cette somme, représentant une plus-value de 185 millions sur l'année précédente, excède de 140 millions le total de 1942, qui constituait un record. La maison de blé est évaluée à 477 millions de dollars, en comparaison de 288 millions en 1943. Le volume n'en sera pas inférieur, croit-on, à 450 millions de boisseaux, à rapprocher de 294 millions l'année précédente. Aux Etats-Unis, la production de blé est plus considérable que jamais. Aussi prévoit-on que l'Amérique du Nord sera en mesure de répondre cette année, aux besoins du marché mondial où elle suppléera l'Australie et la République Argentine dont les moissons sont déficitaires. La plupart des autres cultures, ainsi que l'élevage, ont donné, dans notre pays, de forts rendements.

L'activité économique a été, dans l'ensemble, un peu plus grande que l'année précédente. Les opérations forestières se sont encore développées. Il s'est produit, dans l'industrie du bâtiment, une reprise appréciable, qui s'est étendue à la fois aux maisons d'habitation, aux locaux commerciaux et aux usines et fabriques. La plupart des branches de l'industrie manufacturière n'ont trouvé à l'extension de leurs opérations d'autre limite que la rareté de la main-d'œuvre et des matières premières disponibles et la difficulté de se procurer de l'outillage. Le mouvement général des affaires reste soutenu et le commerce de gros et de détail accuse chaque mois de nouveaux progrès.

Le volume de la production industrielle accusait toutefois, l'an dernier, une légère contraction par rapport à 1943. La récession est particulièrement sensible dans l'exploitation des mines, où l'on relève une diminution de la production non seu-

lement des métaux précieux, mais aussi de métaux communs comme le cuivre, le plomb, le zinc et le nickel, et de minéraux industriels, tels l'amiant et le charbon. La détente de l'activité industrielle commençait déjà à se refléter, au mois d'octobre, dans l'indice de l'emploi. Cet indice enregistrerait, le 1er octobre, un recul d'autant plus significatif qu'il s'agit de l'encontre de la tendance saisonnière: c'était la première fois qu'il s'orientait à la baisse, à pareille époque depuis 1931.

Le commerce extérieur du Canada, au cours des dix mois terminés le 31 octobre 1944, a atteint, à l'exclusion des mouvements d'or, le chiffre record de 4 milliards 350 millions de dollars. Il s'était élevé à 3 milliards 819 millions pendant la période correspondante de 1943. D'une année à l'autre, la valeur des importations a passé de 1,440 à 1,490 millions et celle des exportations, de 2,379 à 2,860 millions.

Ces chiffres impressionnants risqueraient de suggérer des conclusions injustifiées, si l'on ne faisait pas les réserves qui s'imposent. On estime qu'environ 75 p.c. des exportations du Canada consistent à l'heure actuelle en armements, en munitions et en divers autres produits et articles destinés à des fins de guerre. Il est évident, par conséquent, que les augmentations que constate la statistique ont un caractère temporaire. Or, comme le commerce d'exportation tient un rôle important dans l'économie de notre pays, il importe qu'au retour de la paix, nous disposions de débouchés extérieurs suffisants. Il n'est pas douteux que le monde d'après-guerre sera sensiblement différent de celui que nous avons connu avant 1939. Le maintien de notre commerce international exige donc une étude approfondie des principaux marchés avec lesquels nous pourrions faire des échanges et l'élaboration d'une politique commerciale conforme à la nouvelle économie mondiale.

LA BANQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

La Banque pour le développement de l'industrie, que le Gouvernement vient de fonder, rendra des services aux moyennes et aux petites entreprises qui ne pourraient guère faire souscrire leurs emprunts par le grand public. Mais cette banque se heurtera, aux mêmes difficultés que les banques à charte. Les impôts sont si lourds que les emprunteurs, s'ils font des bénéfices, se trouvent dans l'impossibilité de rembourser, dans un délai raisonnable, le capital qui leur a été prêté; si, au contraire, ils n'en font pas, prêteurs et emprunteurs perdent leur mise de fonds. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faudrait coordonner la politique fiscale de l'Etat et sa politique de crédit, au lieu de les opposer l'une à l'autre. Ce qui importe, c'est d'aider les gens à s'acquitter de leurs dettes, au lieu de les encourager à s'endetter en entretenant l'illusion que c'est une façon d'augmenter les revenus de l'Etat.

L'ARGENT BON MARCHÉ

Le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, par l'entremise de leurs organismes monétaires, ont manifesté l'intention de pratiquer une politique d'argent bon marché. Il est possible que ce soit là le meilleur parti à prendre dans les circonstances, il se peut même qu'il soit imposé aux divers Etats à cause de leurs immenses besoins financiers. Mais, à toutes fins pratiques, de faibles taux d'intérêt signifient que le créancier est appelé à consentir des sacrifices en faveur du débiteur. Lorsque l'Etat est le principal emprunteur, l'argent bon marché équivaut à un impôt et constitue un prélèvement sur l'épargne sous toutes ses formes, telles que les assurances sur la vie, les héritages, les placements en valeurs à revenu fixe, etc. En rançonnant l'épargne, on la décourage et les conséquences ne tardent pas à se manifester. Bon nombre de mesures de sécurité sociale sont l'aboutissement inévitable d'impôts trop lourds d'abord et ensuite du rendement insuffisant du capital accumulé, de l'épargne.

LA CONFERENCE DE BRETTON WOODS

On a beaucoup discuté, durant et après la Conférence de Bretton Woods, les mesures à prendre pour remettre un peu d'ordre dans le chaos des monnaies, afin d'aider au maintien et au développement du commerce international. En dernière analyse, il faut que chaque pays ait, solder ses échanges, une monnaie saine. Si un pays est débiteur, il lui faut trouver de la monnaie de son créancier en quantité suffisante pour s'acquitter. Quand un pays est cré-

ancier, il ne consent à laisser ses fonds dans le pays débiteur que s'il estime que la monnaie de celui-ci est saine. L'objet ultime des compensations, si ingénieuses qu'en soit le mécanisme, c'est d'en arriver à un règlement, dans une monnaie donnée. Ainsi, malgré une augmentation considérable et fort souhaitable du commerce interimpérial, si le Canada n'en peut tirer une somme suffisante pour solder ses achats et ses engagements en dollars des Etats-Unis, le problème ne sera pas résolu. La question paraît se ramener à l'établissement de la valeur relative de deux ou trois monnaies-clés, l'or demeurant, dans le monde entier, la devise passe-partout. Le Canada est heureusement pourvu d'amples réserves de minerai qu'il pourra exploiter en grand après la guerre. La livre sterling sera sans doute la monnaie-clé de l'Europe et de l'Empire britannique, mais le dollar canadien restera forcément rattaché au dollar des Etats-Unis. Notre politique commerciale et notre politique monétaire doivent tenir compte de ces faits.

La Grande-Bretagne a des réserves insuffisantes de dollars canadiens et cela commence à préoccuper certaines branches de notre production nationale. Les dons directs, au titre de l'Aide dite mutuelle, ont réussi à combler cette lacune, mais on prévoit qu'à la fin du présent exercice, les comptes entre les deux pays accuseront un déséquilibre important. Ce problème, qui se pose d'ailleurs dans toute la Communauté des nations britanniques, sera d'autant plus difficile à résoudre, que l'Angleterre ne se montre guère disposée à accepter des offres de crédit à plus ou moins longue échéance, en termes de la nouvelle loi canadienne sur le crédit à l'exportation. Lors que, d'autre part, l'industrie canadienne est peu favorable à la contre-proposition qui consisterait en une augmentation considérable de l'importation de marchandises de provenance britannique.

La Conférence s'est efforcée de trouver un compromis entre les restrictions qu'imposerait au commerce international une stricte adhésion à l'étalon-or et les incertitudes que présenteraient les exportations si les monnaies des divers pays ne relevaient que du bon plaisir de leurs gouvernements. Il est peut-être à propos de rappeler, à ce sujet, les observations du professeur Kemmerer, éminent économiste et conseiller financier de plusieurs gouvernements: "Le système monétaire, dit-il, si l'on veut qu'il conserve sa simplicité, qu'il fonctionne bien et qu'il n'ait pas des fins que se contrecarrent, doit être dissocié de toute matière étrangère, qu'elle soit d'ordre fiscal ou qu'elle ait trait à la réforme sociale. Les fonctions principales de la monnaie, c'est de fournir au public une commune mesure des valeurs et un instrument d'échange sûr et stable... Trop de systèmes monétaires se sont brisés contre l'écueil de l'opportunisme fiscal."

Les conclusions et les recommandations de la Conférence de Bretton Woods n'ont pas été approuvées unanimement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Les propositions relatives à la création d'un Fonds monétaire international et à l'établissement d'une Banque internationale pour la reconstruction ont soulevé, dans des groupements autorisés, des critiques sévères. Il est évident que des statuts et règlements ne sont que des cadres qui doivent renfermer des marchandises, des richesses, de la production et les fruits d'un travail assidu. Les expressions de bonne volonté et les textes les plus coulants ne sauraient remplacer les denrées qui devront toujours être à la base du crédit. Les propositions énoncées à Bretton Woods sont susceptibles de modifications, selon les circonstances et les variations de la situation. Les lois des Mèdes et des Perses sont d'un autre âge et leurs règles inflexibles ne pourraient guère s'appliquer à un monde en évolution et en ébullition.

LES CARTELS

Tels ceux qui n'avaient rien oublié ni rien appris, les Bourbons d'aujourd'hui auront peut-être l'occasion de constater un changement dans l'opinion publique de divers pays. Bien des électeurs se demandent comment se justifient les cartels internationaux de l'étain, du caoutchouc, des teintures, du pétrole, de la viterie et de la verrerie, du café, des fruits, etc., en l'absence d'ententes en ce qui concerne le blé, le fromage, le beurre, les oeufs, les papiers, le bois, les minéraux et d'autres marchandises. La plupart des produits canadiens se vendront-ils sur la base des prix résultant de la concurrence mondiale, alors que la plupart des produits que le Canada doit acheter se vendront à des prix concertés ou imposés par

des cartels? Ceux qui se flattent d'aborder dans un esprit réaliste l'étude des problèmes du commerce international devront apporter à ces questions, dans un avenir prochain, leur plus sérieuse attention.

LE REVENU NATIONAL

Quand on table sur le revenu national d'aujourd'hui pour échafauder des projets d'après-guerre, notamment des plans de sécurité sociale, on s'expose à de graves mécomptes. Le chiffre considérable du revenu national tient évidemment, à l'heure actuelle, à des causes anormales. Ce sont, comme chacun sait, les exigences de la guerre qui entraînent au pays une activité économique intense. Les produits de l'agriculture et de l'élevage, de la forêt, des mines et de la plupart des branches de l'industrie de transformation sont présentement assurés de larges débouchés à des prix rémunérateurs et sans concurrence. Mais les armements, les munitions et les fournitures de guerre ne sauraient être pour le Canada un gage de prospérité future, puisqu'ils ne constituent ni un actif, ni un capital, ni de la richesse.

Ce qui importe, ce n'est pas tant le chiffre, souvent artificiel, du revenu national que le maintien dans des limites raisonnables du pouvoir d'achat du dollar canadien. M. Paul Béique, ingénieur civil, a publié dans le Bulletin de la Chambre de commerce de Montréal un graphique illustrant les fluctuations de la monnaie nationale relativement à l'indice fédéral des prix de gros. En partant du nombre 100, représentant le rapport entre le dollar et le prix en 1913, ce graphique accuse d'abord, pendant la première guerre mondiale, une baisse continue de la valeur de notre dollar, de sorte qu'en 1918 il est tombé à 50. Il s'en relève jusqu'à 41 en 1920, reflétant la grande inflation qui a sévi au lendemain de l'Armistice. Après être remonté à 65.3 en 1922, il atteint 66.6 en 1929, sans avoir enregistré d'écarts très importants au cours de cette époque de reprise. Dès le début de la période de dépression qui a suivi, il s'élève brusquement: il touche 73.7 en 1930 et un sommet de 95.4 en 1932-33, au fort de la crise. Devant l'amélioration de la situation économique qui s'est produite au cours des années suivantes, il s'abaisse progressivement, passant de 89.1 en 1934 à 75.6 en 1937. Il illustre ensuite le ralentissement des affaires qui s'est manifesté au cours des deux années qui ont précédé la guerre actuelle, aussi se relève-t-il à 81.4 en 1938, puis à 84.6 en 1939. Enfin, depuis 1940,

Seulement
1 tasse de viande
DANS CE



Soufflé au Poulet

1 1/2 tasse farine
2 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
2 oeufs
1 tasse Lard

1 tasse poulet haché fin
2 c. à thé oignon râpé
1/4 tasse carotte crue râpée
2 c. à soupe beurre fondu ou graisse de poulet

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte et sel; ajoutez jaunes d'oeufs battus et lait. Ajoutez oignon, carotte râpée, graloise fondu; mélangez bien. Incorporez blancs d'oeufs bien battus. Cuisez environ 25 minutes à four chaud, 425°F., dans plat graissé. Servez avec sauce de poulet chaude. 6 portions.

FABRICATION CANADIENNE


sauf un léger redressement en 1941, il marque une régression qui le ramène à 64.1 en 1943. Ainsi, entre 1939 et 1943, le dollar canadien a perdu plus de 24 p.c. de son pouvoir d'achat et, sans la réglementation des prix, cette baisse eut été plus considérable. Quand on affirme que le revenu national s'est relevé de 4 milliards 862 millions de dollars en 1939 à quelque 9 milliards en 1944, l'on s'expose à induire en erreur les personnes qui ne sauraient pas interpréter ces chiffres. Ces deux sommes, fussent-elles approximativement exactes, ne seraient pas comparables, parce qu'elles sont exprimées en une monnaie d'une valeur différente.

LA SECURITE SOCIALE

La préparation de l'après-guerre ne borne à peu près, dans notre pays, à l'élaboration de plans de sécurité sociale. On pourrait croire parfois qu'il s'agit de jeter les bases d'un immense hospice. Il s'agit cependant de réadapter à une situation nouvelle l'économie d'un pays jeune, abondamment pourvu de richesses naturelles, disposant d'un outillage industriel considérable et dont la population est apte au travail. Il est bien entendu qu'après la guerre comme avant, il se trouvera des gens qui auront besoin de secours; mais, demain comme hier, les pouvoirs publics et les particuliers accompliront leur devoir de charité envers les malheureux. Le problème fondamental est tout autre, et la sécurité sociale, pas plus au Canada qu'ailleurs, ne saurait être assurée par la distribution ou une nouvelle répartition des quelques biens qui ont pu être accumulés dans le passé et qui ont rendu possible le perfectionne-

ment des moyens de production. La sécurité sociale et le progrès économique, dont elle dépend, ne peuvent résulter que d'une production accrue et affectée à la satisfaction des besoins croissants de la population. La sécurité sociale ne se trouvera ni dans les assurances contre le chômage, ni dans les pensions de toutes sortes, ni dans l'étatisation des entreprises, ni dans la suppression de l'initiative privée. Le problème est vaste et difficile, mais ce n'est pas une raison pour se contenter de vagues promesses ou pour subsister des palliatifs à des remèdes efficaces. Les travaux publics entrepris à une échelle raisonnable pourront servir, dans une certaine mesure, mais ils ne sauraient suffire à absorber la main-d'oeuvre disponible. Il nous faudra envisager le développement de notre agriculture, part d'abord de la culture mixte, et, tout en conservant les industries que nous avons, nous efforcer d'en organiser d'autres utilisant nos richesses naturelles et qui trouvent au pays et à l'extérieur des marchés pour leurs produits. A ces fins, il faut laisser au public ses outils de travail, son capital, et refréner les excès d'une fiscalité insatiable. L'Assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président; M. L.-J. Adjuitor Amyot, M. le sénateur C.-P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desjardins, c.r., M. J.-M. Dessureault, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major, M. le sénateur Jacob Nicol et M. Leo G. Ryan.

Savegardons la famille par l'habitation LISEZ NOTRE JOURNAL.



SÉCURITÉ!

Qu'est-ce que la sécurité? C'est la terre qui nous nourrit, la maison qui nous abrite, le poêle qui nous réchauffe. Et quand le "père" se berce le soir en fumant sa pipe, il est à l'abri, il se sent heureux.

La sécurité, c'est la protection contre les dettes et l'inquiétude. On sait trop qu'au lendemain de l'autre guerre les cultivateurs traversèrent une crise terrible. Ils avaient fait de l'argent, mais...

Pensons à toutes ces choses et prenons dès maintenant les moyens d'assurer la sécurité de l'avenir en faisant des économies et en les plaçant en sûreté dans les Obligations de la Victoire.

SÉCURITÉ MODERNISATION FLEXIBILITÉ

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

TON PAIN EST UN **VRAI RÉGAL!**

IL EST **FACILE À FAIRE** AVEC LA **LEVURE ROYAL**



Seulement **2¢** par jour vous protègent contre les non-réussites!

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ

LES **PAINS DE LEVURE ROYAL**

ASSURENT UN PAIN PARFAIT

70e assemblée générale de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et le portefeuille placements atteignent un chiffre record. Augmentation des au commerce et à l'industrie. Situation d'une grande liquidité.

Observation du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le lundi 8 janvier, la 70ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice closuré le 30 novembre 1944 qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

Les bénéfices de l'exercice sont sensiblement les mêmes que l'année précédente: déduction faite de la provision pour les impôts fédéraux, de la contribution au Fonds de pension du personnel, qui a été portée à \$80,000 à \$120,000 et d'une somme de \$150,000 affectée à l'amortissement des im-

meubles sociaux, ils ressortent à \$471,026 à rapprocher de 476,266 en 1943. Après paiement de \$420,000 en dividendes, le compte Profits et Pertes présente un solde créditeur de \$361,496, à comparer avec \$310,470 le 30 novembre 1943.

Les dépôts se totalisent par \$285,124,832 en regard de \$237,247,785 l'année précédente soit une augmentation de 47,877,047 C'est la somme la plus élevée qu'ils aient atteinte jusqu'ici. Les dépôts du public ne portant pas intérêt s'élèvent à \$64,202,491 et les dépôts du public portant intérêt à \$178,101,025. Les dépôts de gouvernements se chiffrent par \$40,803,765.

L'actif total de la Banque s'établit au chiffre record de \$299,483,040, ce qui représente une augmentation de \$47,303,307 depuis un an. Les disponibilités de caisse s'élèvent à \$50,230,875, à rapprocher de \$43,604,148 l'année précédente; elles sont l'équivalent de 17.52 p.c., du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable, qui était de \$198,037,453

en 1943, est passé à \$237,525,993; il représente 82.84 p.c., du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes qui ont augmenté de \$10,150,423 au cours de l'exercice, se chiffrent par \$52,912,361. Les placements de la Banque se sont accrues en un an de \$31,785,902; ils forment un total de \$182,989,829, ce qui constitue un nouveau record.

Le gérant général a attiré l'attention des actionnaires sur les principaux amendements que le Parlement canadien a apportés l'an dernier à la Loi sur la banque. Il a aussi signalé le dévouement et la loyauté du personnel dont la tâche a été considérablement alourdie, au cours de l'année par suite du développement des affaires de la Banque et des difficultés inhérentes à l'économie de guerre.

Le président de la Banque M. Beaudry Leman, a fait une brève revue de la situation économique du pays et il a commenté certains faits d'ordre général, tels que l'établissement de la Banque pour le développement de l'industrie, la politique d'argent bon marché, la Conférence de Bretton Woods, les cartels, le revenu national et la sécurité sociale. Il a conclu en ces termes: "La sécurité sociale et le progrès économique, dont elle dépend, ne peuvent résulter que d'une production accrue et affectée à la satisfaction des besoins croissants de la population. La sécurité sociale ne se trouvera ni dans les assurances contre le chômage, ni dans les pensions de toutes sortes, ni dans l'étatisation privée. Le problème est vaste et difficile, mais ce n'est pas une raison pour se contenter de vagues promesses ou pour substituer des palliatifs à des remèdes efficaces. Les travaux publics entrepris à une échelle raisonnable pourront aider, dans une certaine mesure, mais ils ne sauraient suffire à absorber la main-d'œuvre disponible. Il nous faudra envisager le développement de notre agriculture, particulièrement de la culture mixte, et, tout en conservant au pays et même à l'étranger des marchés pour leurs produits. A ces fins, il faut laisser au

Une causerie de M. J.-Sasseville Roy, député de Gaspé à l'occasion des fêtes

Chers amis, L'immense honneur que vous m'avez fait en m'élisant pour vous représenter à la Chambre des Communes, chers électeurs de Gaspé et des Îles de la Madeleine, m'a aussi procuré le bonheur depuis cinq ans, de venir à ce titre vous exprimer ces vœux à l'occasion de la fête de Noël et vous faire mes meilleurs souhaits à l'aurore d'une nouvelle année. L'ombre triste de la guerre assombrit cependant ce bonheur et diminue la gaieté de ces belles fêtes.

C'est qu'une autre année s'est encore écoulée sans voir la fin des ravages de cette guerre inhumaine qui n'a cessé d'augmenter en intensité. La paix tant désirée en 1944, s'est refusée au monde que la souffrance exténue chaque jour davantage.

Quoique le progrès réalisé depuis l'invasion du continent Européen nous rapproche de la victoire finale, la fleur de notre jeunesse, cette classe plus cruellement décimée par l'horrible carnage.

Les nombreux faits d'armes de nos soldats témoignent toujours de leur héroïsme et font l'armée canadienne se couvrir de gloire; mais, la gloire exige une terrible rançon, celle du suprême sacrifice. Déjà un très grand nombre de canadiens ont versé leur sang sur des terres étrangères et la

public ses outils de travail, son capital, et réfréner les exigences d'une fiscalité insatiable".

L'assemblée a réléu le Conseil d'administration qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président, M. Charles Laurendeau, c. r., vice-président; M. L.J.-Adjutor Amyot, M. le sénateur C.-P. Beaudoin, M. Armand Chaput, M. Auguste Desllets, c. r., M. J.-M. Dessureault, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major, M. le sénateur Jacob Nicol et M. Lee G. Ryan.

Gaspésie qui compte un si grand nombre de ses fils sous les armes, ne pouvait hélas être épargnée.

Plusieurs familles pleurent un fils, mort, blessé ou fait prisonnier. Un très grand nombre d'autres sont dans l'angoisse et supplient le Ciel de leur rendre l'être cher actuellement sous la mitraille ou que l'on dirige en ce moment vers le théâtre infernal. Je sympathise de tout coeur avec toutes celles déjà frappées par la cruelle épreuve; je partage leur douleur et je m'associe à elles dans leur deuil. Aux autres familles étreintes par l'inquiétude, je souhaite le courage nécessaire dans l'attente et le réconfort de l'espérance.

Les chefs alliés laissent entendre que la guerre fait des progrès rapides, à cela il y a des signes évidents, et que la victoire finale en Europe pourrait être remportée d'ici quelques mois. Espérons et souhaitons voir ces prévisions se réaliser. Le bienfait de la paix serait le plus magnifique cadeau que le début de 1945 pourrait apporter à la terre.

Il est aussi à souhaiter que l'effort formidable fait par le Canada pour aller assurer la paix à des pays étrangers et les aider à vaincre le monstre Hitler, n'ait pas en même temps pour effet, par une politique maladroite, de perdre la paix dans notre cher Canada. Les derniers événements politiques qui se sont produits dernièrement à Ottawa ne sont certes pas de nature à stimuler l'harmonie et l'entente au sein de la Confédération. Une bien dangereuse division a été créée au pays par cause de notre politique de guerre et à pris de jour en jour des proportions qui menacent sérieusement les hommes publics.

Fidèle à mon mandat, je me suis efforcé jusqu'ici à préserver l'unité canadienne. Bien conscient du danger et de la gravité de la situation, je collabore de toutes mes forces au Groupement des Indépendants qui se destine à travailler au maintien de l'entente entre les divers groupes aussi bien qu'à la sauvegarde des intérêts du Québec. Permettez-moi de formuler le souhait de voir tous nos concitoyens apporter leur concours indispensable à la réussite de cette importante entreprise de rapprochement politique et d'inspiration canadienne.

Laissez-moi vous exprimer maintenant mes vœux les plus sincères pour une Joyeuse fête de Noël et mes souhaits les plus ar-

Saveur Délicieuse

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Nos sources d'eau souterraines dans Québec

"Pourquoi faire des creusages de puits au hasard, quand la science de la radiesthésie est à votre disposition pour localiser les sources d'eau faite durant l'année 1944 M. E.K. Laflamme, radiesthésiste expert).

Il est un fait indéniable que des sommes d'argent considérables ont été dépensées en pure perte dans notre province pour le creusage des puits fait au hasard. Si la compilation de ces sommes d'argent était possible, le résultat en serait simplement effarant. En effet, combien de clones, de cultivateurs, d'entreprises privées, de corporations municipales, de cités ont fait des déboursés inutiles dans le but de se procurer de l'eau potable La liste de tous ces noms serait interminable.

De plus, nous sommes en mesure aujourd'hui de savoir, d'après les statistiques du Ministère de la Santé à Québec, que la majorité de nos municipalités ont eu, chacune à leur tour, à étudier le problème épineux de l'approvisionnement d'une eau pure et saine pour leurs administrés. Combien parmi elles ont réglé définitivement ce problème à leur satisfaction?

La science de la radiesthésie - ou si vous voulez, la science qui aide à découvrir et à localiser les sources d'eau potable, à déterminer leur profondeur et leur rende-

ments pour l'année 1944 soit une année de succès, de joie et de bonheur surrait le fait tant attendue d'une paix juste et durable. Fasse le Ciel vous combler de Ses bénédictions et de Ses faveurs temporelles. A tous et à chacun des Îles de la Madeleine et de Gaspé, ainsi qu'à tous ceux qui me font l'honneur de m'écouter en ce moment, je réitère mes vœux de Joyeux Noël et les meilleurs souhaits qui sont toujours ceux contenus dans la vieille formule traditionnelle, Bonne, Heureuse et Sainte Année et le Paradis à la fin de vos jours. Au revoir, chers auditeurs

ment, est mise aujourd'hui à disposition du public. En nous venons de prendre connaissance du rapport annuel d'un des experts qui possède cette science d'une manière remarquable Monsieur E.K. Laflamme, radiesthésiste de renom, de Ste-Germaine Station, Comté de Dorchester a réussi dans la proportion de p.c., la localisation des sources d'eau faite durant l'année 1944. Les rapports détaillés des résultats obtenus sur une centaine de puits vérifications faites au cours de l'année écoulée sont des faits et vérités, bien connus en filière pour référence future. Devant un tel fait, à la suite de plusieurs vérifications faites à diverses reprises, nous devons admettre qu'il y a dans cette science quelque chose de vraiment sérieux et d'application réalisable.

Nous nous surprenons par à trouver un peu curieux que dans un semblable domaine, on ne s'occupe pas de cette science nouvelle. Cependant les faits sont là, cette science réelle, elle existe. Rares sont ceux qui la maîtrisent à date.

Nous nous demandons si le département de l'Agriculture ou la Colonisation à Québec a vérifié toute son attention vers la question de l'eau potable pour tous les citoyens de cette province. Un service établi à cette fin devrait, à notre avis, d'immenses cours à tous ceux qui sont intéressés. Cette question touche très près le Département de l'Agriculture lui-même.

Que pensez-vous d'une formation de radiesthésistes experts qui localiseraient à l'avance les endroits où faire des creusages? C'est une chose réalisable comme bien d'autres. Nous jetons l'idée dans le public, et y réfléchisse, qu'il s'en empare, discute, exige sa réalisation. Toute discussion, toute proposition, toute question sur le sujet nous intéresserait grandement. Adressez-vous à la presse libre.

CULTIVATEURS ET HOMMES DE FERME

FAITES

DE L'ARGENT

CET HIVER

À COUPER DU BOIS DE PULPE

On a encore un urgent besoin d'hommes pour couper du bois de pulpe—et il y a du travail pour vous dans la forêt. Vous avez là une belle chance d'augmenter vos revenus cet hiver. Les camps sont confortables, la nourriture est bonne et votre transport est organisé pour vous. Montez dans la forêt couper du bois de pulpe cet hiver, vous y gagnerez de l'argent et vous reviendrez sur la ferme au printemps.

LE SURSIS MILITAIRE N'EST PAS AFFECTÉ

Pour TRAVAILLER DANS LES BOIS
Adressez-vous à

Votre bureau du Service Sélectif le plus proche; ou
Votre bureau de placement provincial le plus proche; ou
Votre agronome provincial; ou
Votre Comité paroissial de production agricole; ou
SIGNEZ votre engagement avec un représentant d'une compagnie de pulpe et papier autorisé par le Service Sélectif National—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Comme en 1943, la coupe du bois de pulpe est encore considérée comme une industrie essentielle à la guerre. Ceci veut dire que vous pouvez vous employer à ce travail cet hiver tout en gardant votre état civil de cultivateur pourvu, naturellement, que vous ayez déjà obtenu un sursis en conformité des lois de guerre—et que votre absence ne nuise pas à la production de la ferme.

N'ATTENDEZ PAS

Approuvé par A. MacNAMARA,
Directeur du Service Sélectif National.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

AVIS AUX

Propriétaires et Locataires

Le loyer de toute maison, appartement, duplex ou plain-pied, loué pour la première fois, doit être fixé par l'Estimateur des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

CECI CONCERNE—

1. Tout logement construit depuis le 10 décembre 1942, y compris toute maison transformée en appartements, duplex ou plain-pieds depuis cette date, et
2. Tout logement qui était vacant ou occupé par le propriétaire le 11 octobre 1941, et qui est maintenant loué à un locataire pour la première fois.

Si le propriétaire d'un de ces logements néglige de faire une demande de fixation de loyer maximum dans les 30 jours du bail qu'il en a fait, le locataire, peut par la suite retenir le paiement du loyer jusqu'à ce que le propriétaire ait fait sa demande. De plus, le défaut de faire cette demande constitue un délit passible de poursuite et d'amende.

Les demandes de fixation de loyer maximum dans la Province de Québec se font aux bureaux suivants:

Pour la ville et le district de Montréal: au Bureau régional des loyers, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

Pour la ville et le district de Québec: au Bureau régional des loyers, Palais Montcalm, Québec, P.Q.

Ailleurs dans la province: au Bureau local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le plus proche.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE



Un groupe de jeunes recrues écrivant à leurs parents dans la salle d'écriture du Dépôt régional. Ce sont: de gauche, droite: Léopold Roberge, de Lévis, B. Renaud, de Loretteville, Gérard Roy, de Val-Brillant, Matapédia, Jean-Baptiste Poulin, de Québec et Rodolphe Vézina, de Québec.

Expédition en Extrême-Orient

Plus de 2,600 caisses d'approvisionnement de secours, provenant de la Croix-Rouge canadienne, pesant 232 tonnes, est destinée aux prisonniers de guerre canadiens en Extrême-Orient, vient d'arriver à Kibe, au Japon provenant d'un port russe, annonce, aujourd'hui M. Norman Urhart, président du comité exécutif national de la Croix-Rouge canadienne.

Ces approvisionnements furent recueillis par un navire japonais à Nakhoda, un port soviétique sur la côte de Vladivostok de la mer du Japon. L'expédition est dirigée par le capitaine M. Norman Urhart, président du comité exécutif national de la Croix-Rouge canadienne.

Les risques de la ferme ont été démontrés encore une fois par la mort du fameux taureau Holstein canadien, Montvic Renown, qui s'était vendu il y a deux ans à Brantford, Ontario, pour le prix-record de \$14,000. L'animal avait avalé un clou et il est mort à la suite d'une opération pour enlever ce clou de son estomac.

Sans doute la plupart des accidents qui se produisent sur la ferme peuvent être prévenus, mais il n'est pas toujours possible de prendre toutes les précautions qui seraient nécessaires en raison de la crise de main-d'œuvre agricole. On a moins de temps qu'autrefois pour tenir la cour de la ferme propre et encore moins pour supprimer du pâturage toutes les causes du danger, mais si l'on prenait le temps de nettoyer les

alentours de la ferme des clous, des morceaux de métal, des morceaux de bois, des pièces de machines ou des déchets cachés dans l'herbe longue et de toutes ces choses qui ne devraient pas s'y trouver, on empêcherait bien des accidents comme celui dont Montvic Renown a été victime.

Les bestiaux peuvent ramasser tous les articles qui peuvent s'introduire dans leur nourriture ou dans l'herbe du pâturage. Une planche ayant un clou peut se trouver dans la cour ou n'importe où, un clou qui fait saillie sur une marche, sur une barrière, ou sur le côté d'une grange, est un danger constant, mais les clous détachés qui sont tombés autour de la cour dans le pâturage sont encore plus nuisibles. Il semble que les bestiaux les recherchent tout spécialement.

En dehors des machines qui causent les plus graves accidents les risques quotidiens sont très nombreux, par exemple l'emploi négligent des outils, ou d'un fusil, le puits non recouvert, le foin cachant une trappe ouverte dans le grenier, un fil électrique exposé, une marche cassée, un ventilateur défectueux, une échelle branlante. Toutes ces causes d'accidents peuvent être évitées. C'est au cultivateur à y voir!

Le tabac canadien autrefois

Les Indiens cultivaient du tabac au Canada le long des rives du fleuve St-Laurent lorsque Jacques-Cartier est arrivé dans ce pays en 1535, mais ce n'est que bien des années plus tard que le tabac est devenu un produit important dans le commerce d'exportation, dit le Dr Norman A. MacRae, de la Division du tabac du Service des Fermes Expérimentales. La production commerciale de tabac au Canada remonte à 1720. La quantité produite cette année-là était d'environ 10,000 livres. Le plus clair de ce tabac se composait de tabac à pipe cultivé dans la province de Québec. Quelques-unes des variétés que l'on cultivait alors se retrouvent sur les fermes de la province de Québec.

La production du tabac atteignit le chiffre de 166,000 livres en 1734. L'année suivante le Gouvernement français adopta pour la première fois un programme d'encouragement à la production du tabac en Nouvelle-France, pour suppléer aux approvisionnements venant du sud et de la terre natale.

Après la révolution-américaine, un grand nombre de loyalistes émigrèrent au Canada et quelques-uns d'entre-eux dans le sud-ouest d'Ontario. Beaucoup de ces loyalistes venaient du sud des Etats-Unis, où l'on cultivait du tabac et ils avaient apporté avec eux de la graine des variétés qu'ils cultivaient. Ce fut le commencement de l'industrie du tabac dans les comtés d'Essex et Kent dans l'Ontario.

LES BONNES RECETTES

Soupe aux huîtres
1 pinte d'all.
4 c. à table de beurre.
1 pinte d'huîtres.
1-2 c. à thé de sel
Quelques grains de maïs (facultatif).
1 tranche d'oignon.
1 c. à table de sauce piquante
1-8 de c. à thé de poivre.

Frottez le fond et les côtés d'une casserole avec l'oignon et l'all. Faites fondre le beurre, ajoutez la sauce piquante et brassez jusqu'à ce que ce soit bien lisse. Ajoutez ensuite les huîtres parfaitement nettoyées et faites chauffer jusqu'à ce qu'elles commencent à friser. Ajoutez alors le lait, le sel et le poivre et le maïs s'il y a lieu. Chauffez bien le tout et servez immédiatement.

Huitres frites
Mélanger une égale quantité de homard finement haché et de croûtes de pain émiettées. Assaisonnez de poivre et sel. Roulez ensuite les huitres dans ce mélange puis sautez chacune d'elles dans un oeuf très légèrement battu, et roulez-les de nouveau dans le premier mélange. Faites ensuite sauter dans le beurre jusqu'à beau brunissement.

Ce qu'il faut manger pour être en santé

Le régime alimentaire quotidien de chacun devrait se composer d'AU MOINS:

Un demiard de lait, pour les adultes; pour les enfants, une chopine de lait et une portion de fromage.

Une portion de viande ou de poisson.

Un oeuf, trois ou quatre fois par semaine.

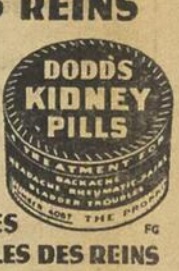
Une portion de céréales de grain entier (du pain brun et du pain à vitamine B (Approuvé-Canada).

Deux portions de légumes en plus des pommes de terre, un légume vert ou jaune.

Une portion de fruits, frais en

Pilules Dodd's POUR LES REINS

pour MAL DE DOS MAL DE TÊTE L'IMPURETÉ DU SANG DOULEURS RHUMATISMALES ET LES TROUBLES DES REINS



conserves ou secs.

Une portion de tomates ou d'agrumes oranges, citrons, pamplemousses). Les jus de tomates ou d'agrumes peuvent remplacer ceux-ci.

De l'huile de foie de morue (ou une autre huile de poisson) est salulaire pour les bébés et en hiver, au moins, pour les adultes et les enfants.

L'appétit peut vous servir de guide dans l'ingestion d'une quantité suffisante d'aliments pour vous remplir l'estomac, mais il existe une "faim cachée" pour laquelle ni l'appétit ni le goût ne peuvent vous servir de guide. Cette FAIM CACHEE ou carence de certains éléments d'alimentation peut causer une fatigue chronique, des maux et des douleurs vagues et une plus grande susceptibilité à la maladie.

Les principales carences du régime alimentaire, d'après les enquêtes faites au Canada.

Comment vous pouvez y remédier en mangeant une plus forte quantité des aliments protecteurs

Les vitamines B: Céréales et pain de grain entier, farine et pain à vitamine B (Approuvé-Canada) germe de blé, lait, foie, viande de porc, oeufs, haricots, pois.

Vitamines C: Tomates, agrumes (citrons, oranges, pamplemousses, pommes de terre, chou, cru et autres légumes à feuillage

Réduction de la ration du beurre

La Commission des Prix et du Commerce a annoncé, ces jours derniers, que la ration de beurre sera réduite de sept onces à six onces par personne, par semaine, à compter du 1er janvier prochain. Les coupons de beurre deviendront valables un à la fois et trois coupons entreront en vigueur chaque mois.

Afin de permettre aux ménagères de pouvoir disposer des rations de beurre durant tout le temps que durera la pénurie de ce produit, les coupons de beurre demeureront valables jusqu'au jour où on annoncera leur date d'expiration, tout comme pour les coupons de sucre et de confitures. Il y aura également réduction des quotités accordées aux restaurateurs et aux autres détenteurs de quotités et cette réduction sera proportionnelle à celle faite dans la ration ordinaire des consommateurs. On n'accordera aucune quotité supplémentaire.

vert, navets crus.

Calcium: Lait, lait de beurre, lait évaporé ou écrémé (séchés ou en nature) fromage.

Fer: Foie, coeur, rognons, mélasse noire, légumes vert foncé oeufs.

Vitamine A: Légumes jaunes ou verts foie. Huile de foie de poisson. (L'ingestion de vitamine D en est également accrue.)

Conseils à la ménagère sur l'achat des aliments

1 Composez vos menus d'avance. Dressez une liste des provisions d'après les menus et achetez ces provisions une fois par semaine; les aliments frais doivent être achetés au fur et à mesure des besoins.

2 Achetez des aliments de saison où ils sont de la meilleure qualité et le meilleur marché. Achetez les fruits et les légumes frais en prenant les plus pesants en égard à leur grosseur. Les aliments

achetés en grande quantité coûtent ordinairement moins cher. Vous épargnez en choisissant vous-même vos aliments.

3 Lisez les étiquettes des boîtes de conserves et des emballages. Achetez la qualité qui convient à vos besoins et à votre bourse. Les hauts prix n'assurent pas nécessairement une plus grande valeur nutritive.

4 Le lait évaporé peut revenir meilleur marché que le lait entier. Dans la cuisson, utilisez du lait écrémé pour remplacer le lait entier, frais ou évaporé.

5 Au moins la moitié de vos céréales et de votre pain devrait être à base de grain entier, c'est-à-dire de couleur brune.

6 Le lait peut être remplacé en partie par le fromage; une once et quart de fromage vaut un demiard de lait.

Conseils pour la cuisson

1 En faisant bouillir les légumes mettez le moins d'eau possible et conservez le liquide pour les sauces, les soupes et les viandes cuites à l'étouffée. N'utilisez jamais de soude à pâte. Faites cuire les pommes de terre avec

leur pelure.

2 Conservez le liquide provenant des conserves de poisson. Incorporerez-le dans les crèmes.

3 Lorsqu'on se sert de tomates dans un mets, il faut les porter juste au point d'ébullition ou les ajouter à la fin de la cuisson.

4 Les morceaux de viande meilleurs marché sont aussi nutritifs que les morceaux de choix et peuvent être aussi bons au goût s'ils sont bien préparés. Le foie de bœuf ou de porc a la même valeur nutritive que le foie de veau. Servez du foie, du coeur ou des rognons, une fois par semaine.

5 Utilisez souvent les fruits et les légumes et les fromages secs, car leur valeur alimentaire est élevée. Servez-vous de haricots et de lentilles secs pour remplacer la viande.

Perplexité

Bébé ne veut pas manger.

Il le faut pourtant, lui dit maman; prends ton courage à deux mains.

Alors répond bébé, avec quoi je prendrai ma fourchette?

LISEZ NOTRE JOURNAL

ELIMINEZ LES POISONS

Votre système constipé vous rend un mauvais service. Il vous fait paraître inférieure en jugement, en vivacité, en humeur. On préférera l'autre. Il est si facile d'éliminer la source du mal; en effet, "une ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin".

Ne laissez pas l'empoisonnement délabrer votre santé. Les tablettes ROBOL, grâce à une drogue spéciale ne donnent pas de colique.



TABLETTES ROBOL CONTRE LA CONSTIPATION

25 cents la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, St-Denis, Montréal



SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...
PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL 18

RADIO

CHRC

Québec, P.Q.

800 Kilocycles --- 1000 Watts

LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.M. A MIDI

RIVEZ CHAQUE JOUR A TABLE

LITHINÉES DR. GROC 33

Une eau minérale gazeuse, alcaline, médicinale

A 3c la pinte, remplaçant avantageusement les eaux minérales françaises importées. — Les Lithinées 33, boisson délicieuse, doivent être bus à table par tous, malades et bien portants pour entretenir une bonne santé et chasser les effets dangereux des grosses nourritures et de la boisson. Leur usage est particulièrement recommandé chez les malades du foie, de l'estomac, des reins et des intestins, ceux qui souffrent de douleurs rhumatismales, acide urique, mal de dos, rougeurs de la peau.

Echantillon gratis envoyé sur demande

Chaque boîte permet de faire 15 pintes d'eau. — En vente dans toutes les pharmacies, sinon, envoyée, malle payée, contre 35 cents en timbres ou mandat.

F. DUCROS, distributeur pour le Canada, 200 rue Vallée, MONTREAL

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Dans l'usine de Sherbrooke (P.Q.) où travaille depuis 44 ans M. E. Allen McGee, on fabrique des obus au cours de la dernière guerre; cette fois-ci, l'usine participe à la fabrication de machines de cargos. L'industrie canadienne, qui ne joua qu'un rôle secondaire pendant la guerre de 1914, est maintenant devenue l'un des principaux fournisseurs des Nations Unies. En cinq ans, le Canada s'est fabriqué de toutes pièces une armée, une marine, une aviation qui comptent parmi les mieux entraînées et les mieux équipées au monde. Pour produire les canons, les navires, les avions nécessaires, il a fallu que toutes les industries canadiennes se transforment en usines de guerre, il a fallu que tous les loyaux ouvriers du Canada travaillent sans repos ni répit. En la personne de M. McGee, nous rendons hommage à tous les admirables ouvriers canadiens dont le labeur et le dévouement ont permis au Canada de prendre place au nombre des grandes puissances.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON



JACURTO 1944

Tel. 72
GEORGES HEBERT
B.A.L.L.L.
NOTAIRE
64 rue de la Gare.

NOTES LOCALES

PERDU

Une couverture à cheval appartenant à M. Georges Mercier, a été perdue dans la ville de Montmagny. Si quelqu'un l'a trouvée, prière de la remettre chez M. Joseph Paré, forgeron.

Mlle Augustine Lacombe, de Québec, était dans sa famille dernièrement.

Le Docteur Leahy et Mme Leahy, de Québec, ont passé quelque temps chez Mme Dr Blouin.

REPARATION et "FILAGE" de moteurs ainsi qu'accessoires électriques.
Albert MATHURIN
Rue St-Louis,
Montmagny.

Mme Maurice Gaudreau et son fils Claude, de Notre-Dame des Laurentides étaient de passage à Montmagny la semaine dernière chez M. et Mme Emile Gaudreau.

A MES CLIENTS

Je rappelle à mes clients que j'ai en vente une ligne de produits AVON, pour cadeaux des fêtes. La réputation de ces produits en fait un cadeau toujours apprécié.
M. BLANCHE FORTIER
Rue St-Ignace.

MM. Louis-Philippe et Robert Hébert ont passé quelques jours à Québec les invités de parents et amis.

M. et Mme Donat Morin, de Québec ont passé une huitaine chez M. et Mme Narcisse Morin.

A VENDRE

Collection des coupons de débentures. Nous payons, sans charge, les coupons de débentures à notre bureau. Bien entendu si ces débentures ont été vendues par notre entremise.
GEO. FOURNIER,
Rue de la Gare,
Montmagny.
Mlles Gracia Vallée et Florette

SPECIALISTE
Rémy Beaulieu
B.A.O.O.D.
Optométriste-opticien
EXAMEN DE LA VUE
94, de la Couronne,
Ch. 2 — Québec.
A MONTMAGNY
Hôtel Montmagny,
le soir sur appointment
10 hres a.m. à 6 p.m.
Samedi, 30 décembre
Lundi, 22 janvier

Whitman, de Québec ont passé le temps des Fêtes chez M. et Mme J. D. P. Vallée.

Aux Dames et Demoiselles
Pour ouvrages à l'"Hemstich", point d'ourlets à bord picots, boutons couverts, rendez-vous chez:
Mlle Ernestine Côté
Rue St-Thomas,
Montmagny

5-JNO
M. Robert Proulx, de Québec, a passé une huitaine de jours dans sa famille de M. et Mme Arthur Proulx.

Mme Emile Gaudreau a passé une huitaine à Montréal chez des parents.

M. Fernand Gaudreau, de Clova, Abitibi, a passé quelques jours dans la famille de M. et Mme J. O. Gaudreau à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Ernest Lafrance, de Montréal, ainsi que leurs fillettes, ont passé quelques jours dans la famille de M. et Mme Narcisse Morin à l'occasion du Jour de l'An.

SERVANTE DEMANDEE
On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à:
Mme André LIMOGES,
Rue St-Louis,
Montmagny.

Mlle Noëlla Gaudreau, de Québec, a passé quelques jours chez M. et Mme Achille Gaudreau à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Maurice Bernier et leurs enfants, de Lévis, étaient de passage dernièrement chez Mme Emile Gaumont.

M. et Mme Freddy Fortier et leur fils Roland, de Québec, ont passé quelque temps chez Mme Napoléon Fortier, à l'occasion des Fêtes.

Mme Gérard Doyon, de Louiseville a passé quelques jours dans la famille de M. et Mme Achille Gaudreau dernièrement.

Mme Pierre Corriveau et sa fille Georgette, ainsi que ses fils MM. Lauréat, Candide et Roméo ont passé le Jour de l'An à St-Hyacinthe les invités de parents.

M. Laurent Vézina, officier de Marine a rendu visite à sa soeur Mme Marius Lachaine dernièrement.

Mlle Laurette Caron, de Détroit était dans sa famille à l'occasion des Fêtes.

Mlle Alexandrine Vézina, de Montréal a passé quelque temps dans la famille de M. J. E. Vézina.

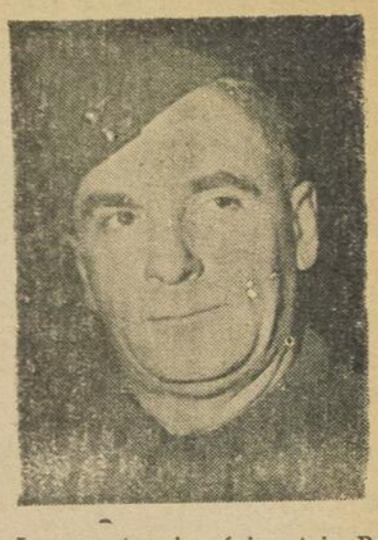
M. et Mme Ludger Fournier et leurs enfants de Québec, ont rendu visite à M. et Mme Alexandre Fournier.

Mlles Yvonne et Marie-Paule Boulanger, de Montréal, étaient dans leur famille à l'occasion des Fêtes.

Mme Lucien Dorval, de Québec, ont passé quelque temps chez M. et Mme Lucien Morin.

M. Florimond Auclair et son amie Mlle Colette Leclerc, de Québec étaient de passage chez M. et Mme André Auclair, dernièrement.

M. Paul Grégoire, s'est rendu à



Le sergent-major régimentaire René Dajenais, M.B.E., du Dépôt régional de Lauzon.

St-Pierre dernièrement pour visiter des amis.

Mme J. Baptiste Dubé et ses enfants Mariette et Raymond, de Rivière du Loup ont rendu visite à M. et Mme Edmond Laflamme à l'occasion des Fêtes.

M. Raoul St-Pierre et sa fille Marguerite ainsi que son fils Maurice, de Québec, ont passé le temps des Fêtes à Montmagny les invités de parents.

M. et Mme Roméo Moisan se sont rendus à St-Pierre pour visiter Mme Ovide Gamache à l'occasion du Jour de l'An.

Mme Albert Corriveau, et son fils Lionel, de Drummondville a passé quelques jours en notre ville chez des parents.

Mlle Régina Collin, g.m.g. de Québec, était dans sa famille à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Omer Lemieux et leurs enfants se sont rendus à Charny à l'occasion des Fêtes pour visiter des parents.

Mlle Madeleine Thibault a rendu visite à sa soeur Mme André Bernatchez dernièrement.

Mlle Imelda Guimont, de Québec a passé le jour des Rois chez des parents.

M. et Mme Henri Bernatchez et leurs enfants, de Québec, ont rendu visite à M. et Mme Edmond Bernatchez à l'occasion des Fêtes.

M. Alfred Levesque, de Québec a rendu visite à son amie Mlle Laurette Marcotte dernièrement.

M. et Mme Rémi Blais et leurs enfants, de Québec, ont passé le Jour de l'An chez des parents.

Mme Gérard Fournier, de Québec passe quelques jours chez des parents.

Mlle Annette Gagné, du Cap St-Ignace, passe une huitaine chez son frère M. Roméo Gagné.

Mme Honorius Lemieux a passé la semaine à Montréal chez des parents et amis.

M. l'abbé Laurent Nicole, vicaire à St-Odon de Crambourn, est de passage dans sa famille.

Mme Freddy Fortin et Mme Josephat Lorand de Verdun, Montréal ont passé les fêtes chez leur parent M. et Mme François Casault.

Mlle Gilberte Casault de Verdun, Montréal est retournée après avoir passé quelques temps chez ses parents M. et Mme Joseph Casault, (fils de Frs) elle était accompagnée de son amie Mlle Marie-Jeanne Germain de St-Henri, Montréal.

Baptêmes. — Le 2 janvier a été baptisée Marie, Année Ida, Denyse, fille de M. et Mme Léopold Gendron (née Marie-Blanche Thibault). Parrain et marraine: M. et Mme Ludver Gendron, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph Caron (né Simone Caron) sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 3 janvier sous les noms de Marie, Juliette, Diane. Parrain: M. Roland Ouellet; marraine: Juliette Lacroix.

A M. et Mme Léonard Gaudreau (née Desneige Boulet) est né un fils, baptisé le 4 janvier, sous les noms de Joseph, Georges, Gaston. Parrain: M. Georges Mainville; marraine: Mme Ginette Boulet.

Le 5 janvier a été baptisée Marie, Germaine, Véronique, Céline, fille de M. et Mme Narcisse Fournier (née Gabrielle Mathurin). Parrain: M. Roger Fournier, frère de l'enfant; marraine Léona Coulombe, cousine de l'enfant.

M. et Mme Laurent Roy (née Cécile Mercier) sont les heureux pa-

LE TIMBRE DE NOEL

(5ième liste)
A. Bélanger Ltée \$75.00
M. Philippe Bécharé \$25.00
Souscriptions de \$2.00: Les Artisans Canadiens-Français, le Il-eut.-Col. C. Fages, Les Artisans Can.-Français Succursale Norbert Cloutier, M. l'abbé H. Giguère.
Souscriptions de \$1.00
Cercle des Fermières, MM. Louis Bélanger, Ad. Bernatchez, Hos.-H. Barnier, Mme Arthur Blais, Joseph et Roch Blanchet, Gustave et Emile Boulanger, Dr Maurice Boulet, Pierre et Romuald Boulet, Paul Carignan, Jos. Caouette, Alexandre et Emile Caron Chs. Clavet, Mme Alp. Cloutier, Ovide Corriveau, René, Eugène et Jos. Côté, Adolphe Corneau, Od. Couture, Alfred, Hornsdaun et Zéphirin Coulombe, Alfred Dion, Eustache Emond, Dominic, Luc, Georges-E. Roméo Couillard, Paul-Emile, René-Paul, Montcalm et Alphonse Gagnon, Mlles Rosée et Annette Gaudreau, Raoul Gaudreau, Nap. Gaumont, Albert Gendron, Evariste Gendron, Jos. Kirouac, Antonio Laberge, Joseph Langlois, Maurice Legendre, Emile Lemieux, Jos. Levesque, Amédée Lislois, Aimé Marois, Marcel Martin, D., Alexis Morin, Jos. Montminy, Joseph Nicole, rue S.-David, Alfred Paquet, plombier, Adélaïde Proulx, Joseph

rements d'un fils, baptisé le 7 janvier, sous les noms de Joseph, Jean-Louis. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Mercier, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Conrad Belley (née Françoise Walsh) est né un fils, baptisé le 7 janvier sous les noms de Joseph, Paul, Gilles. Parrain: M. Paul Belley; marraine: Michelle Belley, oncle et tante de l'enfant.

Décès. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Gilles, enfant de M. et Mme Jean-Charles Normand, décédé en notre ville, le 3 janvier à l'âge de un an.

Le 8 janvier, dans l'église de notre ville, ont eu lieu les funérailles de Mme Emma Gaudreau, épouse de M. Fortunat Têtu, décédée le 3 du courant à l'âge de 74 ans.

Mariage d'un prince

Séville, Espagne. — Le prince Pedro De Alcantara, fils du prince de naissance brésilienne Pedro, qui a légué ses prétentions au trône du Brésil à son frère et à ses descendants s'est marié dimanche lors d'une cérémonie civile. Sa femme était la princesse Maria de Esperanza, la plus jeune fille de la maison Bourbon-Orléans.

Pouliot, Léopold Rioux, Amédée Robin, Eugène et Louis Rochefort, Dr Clément Rouleau, Raoul Samson, Calus Simoneau, Nap. Talbot, Eugène et Ubald Têtu, Jos Thériault, Gérard Thibault, Hervé Vézina, Maurice Walsh, Jos.-H. Côté, Harry Mercier, Willie Paquet, C.-E. Fournier, Albert Nicole, Alexandre Allaire, Mme Emile Gosselin, Evariste Lamonde, Oscar Fournier, et Valère Boulet.

Cap St-Ignace
MM. W., Alp.-D. et Roméo Bernier, Sylva Blanchet, Alf. Caron, Amédée Gamache, Ernest Grenier, Damase et Wilfrid Lemieux, Emile et Léandre Méthot, Eudore Proulx, Nap. Richard, Noël-Joseph Richard.

ST-FRANCOIS:
Ernest Boulet, Maurice Blais, Antoine Bonneau, Roland et J.-A. Dpmas, Albert Nicole, Alex. Allaire, Mme Emile Gosselin, Evariste Lamonde, Pierre Thérberge, Armand Gaulin, Ad. Lamontagne, Emile Picard, Dr. D. Langlais, Jos. Lapointe, Eug. Montigny, Armand Simard, Eugène Savole.

ST-PIERRE
Numa Beaumont, Ernest Blais, Eugène Brochu, Eug. Caron, Arthur Delagrave, Edouard Gazé, Jos. Lapointe, J.-Antoine Mercier

HEUREUSE ANNEE
à tous mes clients
ANTONIO NICOLE
camionneur
Montmagny

Robert Proulx.

BERTHIER
Gaudias et Joseph Blodreau, R. Blais, Elzéar Blouin, H. Bossé, E-lisée Dufour, Adélaïde Pelletier.
STE-EUPHEMIE
MM. Emile Audet, Amédée-Bernard, Nap. Royer, Milliam Noel.
N.-D. DU ROSAIRE
MM. Ed. Asselin, Mme Emile Bernier, Arthur Côté, Ad. Minant.

STE-APOLLINE
MM. Geo. Blanchet, Alp. Guimont, Emile Labbé.

ST-PAUL
MM. Lucien, Emile Caron, Ed. Couture, Eug. Proulx, Ed. Lemelin
DAAQUAM
M. Jos. Sévigny.

ST-FABIEN
MM. Alyre Blodreau, Alb. Landry, Ed. Poulin, Wil. Tardif, Arthur Breton.
LAC FRONTIERE
M. Joseph Blais.
ST-DONAT MONTCAIM
M. Delphis Bolduc.

Rome dénonce le communisme
Cité du Vatican. — L'organe officiel du Vatican affirme une fois de plus que Catholicisme et Communisme sont incompatibles quel que soit le nom du parti ou du mouvement que prenne le communisme pour se camoufler.
Le journal dénonce également ce qu'il appelle les "chrétiens de gauche" qui s'appellent de la sorte sans



Rhume Mal de Gorge

Avalez une tablette de Paradol. Gargarisez-vous avec deux tablettes dissoutes dans l'eau. Mettez au lit pour vous reposer et dormez. Vos maux et vos douleurs disparaissent bientôt et vous pourriez être un rhume désagréable.
Paradol soulage promptement les maux de tête, la névralgie, les dents, le rhumatisme et la sciatica. Il est agréable à prendre et ne pas d'effets déprimants à sa suite. Paradol ne désappointe pas.

PARADOL du DR. CHASE

Pour le soulagement de la douleur, sachez exactement ce que signifie un mot chrétien et qui ne se confond pas avec enseignements de l'église.
LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL
LISEZ NOTRE JOURNAL

L'ASSURANCE VIE
L'assurance sur la vie clarifie les choses de telle façon qu'il ne les perd jamais. Elle est un matif, elle substitue un chiffre fixe à l'incertain de l'argent pour sa vie.
\$15,000.00 ou \$25,000.00 à tel ou tel âge.
Elle fait aussi disparaître les soucis financiers et vous met de jour de la vie. Elle vous fait épargner scientifiquement et que vous viviez ou mouriez, vous atteindrez le succès financier.
Il nous fera plaisir de discuter de vos problèmes d'assurance sans frais ni obligation de votre part.
THE NATIONAL LIFE
PAUL-E. TASCHEREAU,
Représentant
Rue de la Gare, Tél.: 205 MONTMAGNY

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC.



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que l'exploitation forestière est la plus vieille industrie de cette province? Lorsque les premiers colons firent retentir l'air du son de leur hache, en s'attaquant aux grands arbres qui bordaient le St-Laurent pour s'en servir dans la construction de palissades, de maisons et de granges, ils fondèrent cette industrie. Au cours des années qui suivirent, l'exploitation forestière dans le Québec augmenta en importance et en valeur, à un tel point qu'aujourd'hui le revenu brut de cette ressource naturelle atteint le montant de \$30,000,000.00. Il faut du bois pour les bâtiments modernes, les meubles et le contre-plaqué. Plus de 40,000 hommes sont employés dans des centaines de chantiers et il y a près de deux mille moulins à scie. Les capitaux qui sont placés dans les diverses branches de cette industrie atteignent la somme immense de \$500,000,000.00.
Avec un tel fond de belle tradition et les capitaux engagés, il n'est pas surprenant que les bûcherons québécois du Québec soient réputés les meilleurs du monde. On raconte à leur sujet des histoires étonnantes sur leur habileté et leur courage dans la forêt et sur les rivières. Mais ces hommes ne représentent qu'un des nombreux types de gens qui constituent la population progressive et homogène du Québec et qui, chacun à leur façon, contribuent au caractère distinctif de la province... la sympathie et l'amitié qui s'établissent entre tous ayant une heureuse influence sur chacun. Il en résulte que la population du Québec et la terre du Québec sont inséparables. Les gens du Québec ont un grand coeur, travaillent dur et aiment leur foyer. Ils ont eu la force d'âme d'arracher leur civilisation à la nature tout en ayant la prévoyance de conserver les beautés naturelles du pays. Les villes modernes du Québec sont reliées par un système très moderne de voies aériennes, de chemins de fer et de routes; cependant, les campagnes, entre ces villes, présentent au touriste un aspect toujours renouvelé, toujours intéressant.
C'est donc là le Québec, pionnier de l'histoire canadienne... marin, soldat, aviateur, garde-malade, ouvrier de guerre et paysan... un citoyen solide à l'heure où son pays a besoin... un associé pour les autres provinces dans l'avenir grandiose du Canada.
LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE
A l'histoire déjà glorieuse du Québec s'ajoute présentement sa merveilleuse contribution à l'effort de guerre du Canada. Pour illustrer cette contribution, mentionnons: la pulpe, le papier, les minerais naturels et usinés, les vêtements, les produits chimiques, les textiles, les navires, les aliments, le pétrole, les accessoires électriques, pour ne mentionner que quelques-uns des produits de ses mines, ses moulins et ses usines: la souscription de \$2,301,522,650.00 aux Sept Emprunts de la Victoire; les milliers de ses fils qui font partie de la marine, de l'armée et de l'aviation et qui se couvrent de gloire sur les divers fronts du globe. Ainsi s'inscrit au Tableau d'Honneur du Canada en guerre la contribution des fils et des filles de la terre du Québec.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

Ce message fait partie d'une série qui sera publiée dans le bus de mieux vous faire connaître et apprécier l'importance du Québec et le grand rôle qu'il joue dans le merveilleux avenir du Canada.
CARLING BREWING COMPANY LIMITED

Pourquoi ne déposez-vous pas vos épargnes à
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY
Consultez un de ses officiers:
Joseph oulanger
Louis Pelletier
Emile Gaudreau cult.
Joseph Marineau
Joseph Paré
Damase Beaudoin
Omer Gaudreau
Fortunat G. Fournier
Emilien Blanchet
Dr Albert Dumas
Georges Hébert, sec.-gérant,
64, rue de la Gare

BESOIN URGENT
de
Mouleurs expérimentés
Fabrication de Poêles et Fournaises.
S'adresser:
Bureau du Service Sélectif National,
64, rue du Dépôt,
MONTMAGNY.